

La Lettre Algex

وكالة الوطنية لترقية التجارة الخارجية

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR

Lettre bimensuelle n°18

Mercredi 28 mai 2009

SOMMAIRE

- 1- L'Actualité :
L'intégration des pays du Maghreb pour le développement économique
- 2- Histoire d'une réussite:
Le Groupe Bimo, leader national en produit chocolatier
- 3- Algérie en bref
- 4-Conjoncture/Analyse :
Les paradis fiscaux
- 5-Fiche pays: La Mauritanie
- 6- Espace libre : 7^{ème}
Edition de l'Exposition - vente de produits algériens à Niamey (Niger).
- 7- Fiche produit :
La petite histoire du soja
- 8- Le monde en bref
- 9- Pêle-Mêle
- 10- Trois questions A :
M. Boualem M'RAKECH, Président de la CAP et M. El Hadj Djilani, président de l'UME
- 11-Agenda/Infos Pratiques



Avis aux opérateurs



Le salon c'est vous ! Soyez nombreux au rendez vous « 31 mai au 3 juin 2009 »

1-L'ACTUALITE

L'intégration des pays du Maghreb pour le développement économique

A l'occasion du 1er Forum Maghrébin des Hommes d'Affaires, qui s'est tenu du 10 au 11 mai 2009 à l'Hôtel Sheraton -Alger, les Présidents des Centrales Patronales Maghrébines se sont relayés pour développer leur approche du partenariat économique entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). A cet effet, les participants ont souligné la nécessité de promouvoir les relations économiques intermaghrébines en tant qu'étape fondamentale sur la voie de la réalisation de la complémentarité de l'intégration du Maghreb et de l'instauration de l'UMA.

Ce forum a permis de débattre des pistes à explorer en vue de l'édification d'un marché maghrébin devant faciliter la libre circulation des personnes et marchandises, et booster les échanges intermaghrébins qui ne représentent actuellement que 2,9% du flux commercial de la région. Les dernières statistiques montrent que ces échanges ont enregistré un accroissement significatif au cours des dernières années, estimant la valeur des exportations en 2007 à 2.926 millions de dollars contre 2.478,59 millions de dollars en 2006, alors que les importations

ont progressé, au cours de la même période (2006-2007), pour atteindre 3.259,46 millions de dollars contre 2.607,64 millions de dollars. En ce qui concerne les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays du Maghreb pour l'année 2008, les exportations ont atteint, 1.616,04 millions de dollars contre 760,55 millions de dollars en 2007. Toutefois, ces chiffres restent en deçà des résultats escomptés et des potentialités que la région offre.

Afin d'impulser les échanges intermaghrébins, l'Union maghrébine des employeurs (UME), présidée par M. HEDI Djilani, a décidé de placer au centre de son programme d'action l'organisation d'un forum sur l'investissement direct étranger (IDE) dans les secteurs porteurs, la dynamisation des échanges intermaghrébins, la diversification des domaines de partenariat des entreprises maghrébines en vue de leur permettre d'intégrer au mieux la sphère commerciale internationale. Par ailleurs, il est prévu la création d'une base de données régionale et l'harmonisation du cadre réglementaire et administratif des associations membres de l'UME.

2-HISTOIRE D'UNE REUSSITE

Le Groupe BIMO, leader national en produit chocolatier

Le Groupe BIMO « Biscuiterie Moderne » a été créé en 1984. Il s'est fait connaître avec le premier produit commercialisé, les tablettes de chocolat « Ambassadeur » ; au fil du temps il est devenu leader national en produit chocolatier. Le siège social du Groupe est situé dans la zone industrielle de Baba Ali et compte un effectif de 1200 travailleurs.

Dès sa création le groupe a opté pour une politique de diversification de ses activités, en créant six (06) unités de production constituées en SARL, à savoir : Unité de transformation de fèves de cacao à BABA Ali, SARL CACAO BIMO, inaugurée en 1997. Considérée comme première unité de ce type d'industrie en Algérie, elle approvisionne les unités du groupe ainsi que les entreprises Industrielles nationales. Deux unités de biscuiteries : la SARL Biscuiterie Moderne « BIMO » à Baba Ali, et la SARL Biscuiterie du Maghreb « BM » à Boghni (Wilaya de Tizi-Ouzou). Unité de chocolaterie

SARL Chocolaterie –BIMO à Baba-Ali. Unité de gaufretterie SARL Gaufretterie BIMO sise à Baba-Ali et unité de confiserie SARL Confiserie Bulle d'Or, à Boghni (Wilaya de Tizi-Ouzou).

Le groupe BIMO assure également les fonctions d'approvisionnement et de commercialisation des produits fabriqués par ses usines à travers son propre réseau de distribution.

Le Groupe BIMO compte introduire de nouveaux produits sur le marché, développer son marché à l'export et finaliser la certification de ses unités aux normes ISO 9000 2001. Le Groupe détient une part de marché de 30% (tous produits confondus) sur le marché national avec des taux de croissance qui a atteint 12,5% par an.

En 2005 le chiffre d'affaires consolidé par le groupe BIMO s'élève à 4.500 millions de dinars algériens Hors TVA, dont 24,5 % du chiffre d'affaires est destiné à l'export, soit de 11 millions d'euros, vers différents pays: Libye, Ukraine, Sénégal, Espagne, France, Belgique.



BIMO EN CHIFFRES



Année 2007

Unités	Produits	C A DZD	Production 2004	Export Valeurs en millions \$
Biscuiterie	Biscuits	1.357.803.403	13 800 tonnes	0.008513
Chocolaterie	Chocolats	750.350.638	3 800 tonnes	0.002975
Gaufretterie	Gaufrettes	810.558.296	5 300 tonnes	0.001097
Cacao	Beurre, masse, poudre et tourteau de cacao	942.553.658	4 700 tonnes	4.608952

3-ALGERIE EN BREF

ALGER – Mr El-Hachemi Djaaboub, Ministre du Commerce a tenu le 04 mai 2009 à Algex, une rencontre avec les responsables des services du commerce régionaux, de wilayas et ceux relevant des services du contrôle aux frontières. A cette occasion, le Ministre du Commerce a annoncé la mise en place d'un dispositif d'information pour le suivi et l'évaluation des échanges commerciaux qui concernera, dans une première phase, les opérations d'importation. **APS**

ALGER – Mr El Hachemi Djaaboub, Ministre du Commerce, a mis en exergue l'importance de l'implication des structures économiques publiques, des organisations patronales et des associations professionnelles pour "la défense des intérêts de l'Algérie et du produit algérien dans le cadre de l'adhésion du pays dans les différents espaces économiques internationaux". Intervenant lors de l'installation officielle de la commission technique de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre des conventions de libre échange, M. DJAABOUB a souligné la "disposition des autorités publiques à étendre la composante de cette commission à de nouvelles associations professionnelles et à d'autres structures à caractère économique". **APS**

ALGER - La facture des importations par l'Algérie de la poudre de lait va baisser de quelques 400 millions de dollars en 2009, en raison notamment de la baisse du prix de ce produit sur le marché international, selon les prévisions de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL). Cette facture, consacrée à l'importation de la poudre de lait destinée à la production de lait pasteurisé en sachet, qui a atteint 750 millions de dollars en 2008 ne devrait pas dépasser 350 millions de dollars cette année, a indiqué M. Abdelhafidh HENNI le Directeur Général de l'ONIL. Ces prévisions sont calculées sur la base de plusieurs facteurs dont notamment, la baisse du prix de la matière première sur le marché international, qui est passé de 5.000 dollars la tonne en 2008 à 2.200 dollars cette année, a expliqué le même responsable. **APS**

ERRATUM

Lettre d'Algex n°10
Rubrique : fiche pays
Le Maroc
Superficie: 446.550 km²

4-CONJONCTURE /ANALYSE/MARCHE

Les paradis fiscaux

Pendant plusieurs décennies, les grandes puissances économiques ont fait preuve d'une extrême tolérance à l'égard des paradis fiscaux. Sous le choc de la crise financière, les Chefs d'Etat et de gouvernement partagent la volonté de mettre fin aux dérives des paradis fiscaux. Ces "zones grises" de la finance privent, en effet, les nations d'une part substantielle de leurs recettes fiscales, à un moment où l'effort de relance de l'économie mondiale assèche les finances publiques. Le manque à gagner fiscal est estimé à 100 milliards de dollars par an pour les Etats-Unis, à 30 milliards d'euros pour l'Allemagne et autour de 20 milliards d'euros pour le Royaume-Uni et la France. Sous le vocable "paradis fiscaux", se cachent des pays dotés d'un régime fiscal avantageux, voire inexistant, mais aussi des centres financiers dits "offshore". Le premier groupe, celui des paradis fiscaux stricto sensu, est constitué d'Etats et de territoires offrant un abri à des non-résidents (entreprises, individus etc.) qui souhaitent échapper à l'impôt. Ceux-ci bénéficient alors d'un régime fiscal similaire à celui des résidents, voire, souvent plus avantageux, destiné à les attirer. Le second groupe, celui des centres financiers dits offshore, est composé d'Etats et de territoires qui hébergent des banques, des compagnies d'assurance et des gestionnaires de fonds - notamment de fonds spéculatifs, mais ne disposent ni n'appliquent aucune régulation sérieuse. Les paradis fiscaux ne sont pas hors-la-loi, en cela qu'ils proposent des taux

d'imposition allégés. Il n'est pas prévu, en effet, d'harmonisation des régimes fiscaux au plan mondial, pas plus que dans l'Union européenne. Ces paradis fiscaux et réglementaires abritent des opérations financières tout à fait légales et légitimes. Des sociétés de réassurance s'y établissent pour assurer les risques pris par les compagnies d'assurance mondiales. Des banques y ouvrent des filiales afin d'y effectuer des opérations sur devises ou des montages financiers défiscalisés, pour le compte de leur clientèle d'entreprises, ou de domicilier les comptes de riches clients établis dans des pays politiquement instables ou dotés d'un système bancaire fragile. Mais la réglementation souple de ces Etats et territoires permet de réaliser des opérations illégales à des fins de fraude fiscale ou de blanchiment d'argent. La liste noire en vigueur, établie par l'OCDE, ne comptait que trois pays : Andorre, la principauté du Liechtenstein et Monaco et lors du G20 du 02 avril 2009 réuni à Londres a tracé une nouvelle liste. L'enjeu pour les paradis fiscaux est désormais de sortir des radars, en signant des accords d'échange de renseignements avec d'autres Etats ou en modifiant leurs lois. L'impact de la disparition des paradis fiscaux sur l'économie mondiale entraînerait plus de transparence et d'équité dans la sphère économique et permettront à de nombreuses filiales d'alléger leurs charges d'impôts, au cours des dernières années. **Le Monde**

5-FICHE PAYS

La Mauritanie

La Mauritanie est un pays saharien de l'Afrique de l'Ouest, qui partage ses frontières avec l'Algérie, le Sahara occidental, le Mali et le Sénégal. En raison de sa situation géopolitique, la Mauritanie est une terre de contact et sert de «pont» entre les pays du Maghreb et l'Afrique noire au sud. L'économie mauritanienne est basée sur les ressources de pêche, élevage, minerais de fer, pétrole et agriculture. Depuis la fin des années 80, la Mauritanie a engagé des réformes économiques visant à libéraliser son économie, à accroître la compétitivité de ses exportations et à renforcer son cadre législatif. La Mauritanie est membre de l'OMC. Vis-à-vis de l'Union Européenne et des Etats-Unis, la Mauritanie bénéficie d'un régime préférentiel au titre du Système Généralisé des Préférences (SGP). L'accès au marché est régi par une réglementation douanière. En effet, les tarifs douaniers appliqués sont des droits ad-valorem. Il existe 3 taux différents de droits de douane : le taux normal de 20%, le taux minimum de 5% applicable aux pays bénéficiaires de la clause de la nation la plus favorisée et le taux de 0% appliqué à certains produits, notamment ceux de première nécessité. La plupart des produits importés sont soumis à une taxe statistique de 3%. La Mauritanie n'ayant pas institué de contrôle des échanges, il y a une libre convertibilité des devises et un droit au transfert des bénéfices et des capitaux. La Mauritanie a conclu des accords bilatéraux avec l'Algérie, dont la Convention commerciale et tarifaire, signée à Nouakchott le 23 avril 1996 et ratifiée par l'Algérie le 17 septembre 2005.

1- DONNEES GENERALES

- **Nom officiel** : République Islamique de Mauritanie.
- **Superficie** : 1 025 520 km²
- **Population** : 3,1 millions d'habitants (2007)

Capitale : Nouakchott

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES (2007)

PIB (milliards US\$) : 2,6
Croissance annuelle du PIB : 1,9 %
PIB/ habitant (US\$) : 840
Taux d'inflation : -2,6% (2007)
Exportations (millions US\$) : 1 325
Importations (millions US\$) : 849

Les principaux clients de la

Mauritanie : Chine, Italie, France, Afrique du Sud, Espagne, Allemagne, Belgique, Japon, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, Cameroun, Ghana, Portugal.

Les principaux fournisseurs de la

Mauritanie : France, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Belgique, Italie, Brésil, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni, Sénégal, Maroc.

Echanges commerciaux Algérie-

Mauritanie:

Années	2007	2008
Exportation algériennes	51,80	2,4378
Importations algériennes	4,09	13,2175
Balance commerciale	47,71	-10,78

Valeur : (millions US\$) **Source** : Douanes Algériennes

Principaux produits algériens exportés vers la Mauritanie:

Pâtes alimentaires ; couscous ; eaux minérales et Gazéifiées, et autres boissons non alcoolisées.

Principaux produits importés par

l'Algérie de la Mauritanie : Minerais de fer et Poissons.

6- ESPACE LIBRE

7^{ème} Edition de l'Exposition - vente de produits algériens à Niamey (Niger)

Cette Exposition s'est tenue du 29 Mars au 05 Avril 2009 et a été inaugurée le 30 Mars 2009 par Mr le Ministre nigérien du Commerce et l'Ambassadeur d'Algérie au Niger, M. Hamid BOUKRIF, en présence de l'Ambassadeur de l'Union Européenne, l'Ambassadeur du Maroc, ainsi que des opérateurs économiques nigériens et les représentants de la presse locale, au Palais des sports du Stade Général Seyni Kountché de Niamey. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la dynamique globale des objectifs du NEPAD, de l'intégration africaine et de la coopération sud sud. Les objectifs assignés à cette édition par les participants algériens s'articulent autour des points suivants :

- Explorer de nouvelles possibilités de développement des relations commerciales et partenariales entre les opérateurs algériens et leurs homologues nigériens ;
- Offrir la possibilité aux participants de vendre leurs produits et de mesurer sur place les possibilités commerciales qui en découlent ;

Cette édition a vu la participation de 18 entreprises algériennes, couvrant les différents secteurs d'activités, dont 9 ont procédé uniquement à l'exposition de leurs produits, les 9 autres ont procédé à la vente. A ce sujet, toutes les entreprises, dont l'objectif était la vente, ont vendu leurs produits à l'exception des produits des textiles (foulards, rideaux et couvre-lit, qui ont fait l'objet d'un retour sur Alger) ; ce qui dénote le caractère compétitif des produits algériens sur un marché qui est réellement à notre portée. Cette manifestation a constitué un test concluant pour bon nombre de produits de notre potentiel exportable.

Une rencontre entre d'opérateurs économiques algériens et nigériens a eu lieu au niveau de la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger. Le marché nigérien constitue un débouché certain pour les produits algériens qui sont aujourd'hui de plus en plus appréciés et demandés. Pour insuffler une dynamique réelle au développement des échanges commerciaux avec le Niger quelques recommandations s'imposent :

- sensibiliser les entreprises publiques et privées d'envergure, afin de représenter le niveau réel atteint par l'industrie algérienne à travers une participation massive et qualitative.
- accélérer le processus de signature de l'accord avec les pays de l'Union Economique monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour garantir une compétitivité de nos produits sur ce grand marché.
- créer un conseil d'hommes d'affaires algéro-nigérien ;

Pour conclure, cette manifestation était une réussite totale sur le plan organisationnel et commercial grâce aux efforts déployés par l'Ambassade d'Algérie à Niamey, le Ministère du Commerce, ALGEX et la SAFEX. Le guichet unique d'information assuré par ALGEX a reçu des opérateurs économiques nigériens, des députés, des représentants de la presse et le grand public en général. Une documentation, des informations et des explications leurs ont été dispensés.

7-FICHE PRDUI

La petite histoire du Soja ...Il était une fois...

Le soja, ou soya, est une plante grimpante de la famille des Fabacées, du genre Glycine, proche du haricot, largement cultivée pour ses graines oléagineuses qui fournissent la principale huile alimentaire consommée dans le monde. Le tourteau, issu de la trituration des graines de soja est la principale matière riche en protéines employée en alimentation animale. Il renferme une grande quantité de protéines, de glucides, de lipides, de vitamines A et B, de potassium, de calcium, de magnésium, de zinc et de fer. Le soja est une plante herbacée annuelle, connue seulement à l'état cultivé. Il en existe de très nombreuses variétés, allant des plantes grimpantes ou rampantes, aux formes naines plus couramment cultivées. La plante est entièrement (feuilles, tiges, gousses) revêtue de fins poils gris ou bruns, les tiges dressées ont une longueur de 30 à 130 cm.

Selon les analyses de Lester Brown (agroéconomiste américain) en 2005, sur les 220 millions de tonnes de soja produit dans le monde entier, 15 millions de tonnes sont consommées par les humains sous forme de yaourt, lait de soja etc... Le reste est transformé en :

1- huile avec 33 millions de tonnes produites, dont 7% servent d'agro-carburant ;

2-farine de tourteau de soja, riche en protéines avec une production atteignant les 144 millions de tonnes pour nourrir les animaux d'élevage (boeuf, porc, volailles et poissons d'élevage).

Le tourteau de soja, avec des teneurs en protéines brutes de l'ordre de 45%, trouve un intérêt évident dans l'alimentation des vaches laitières. Le soja est originaire des régions chaudes du sud-est de l'Asie, mais 45% des surfaces cultivées se trouvent aux États-Unis et

55% de la production mondiale provient de ce pays.

Plus de la moitié du soja cultivé aujourd'hui sont génétiquement modifié (36,7 millions d'hectares contre 35,3 millions d'hectares de soja non transgénique en 2002). La culture du soja transgénique, largement adoptée en Argentine, se développe à présent au Brésil sous la pression des multinationales. Elle pourrait réduire la demande de pesticides grâce à l'utilisation de variétés moins soumises aux maladies, mais la résistance de ces variétés aux herbicides peut au contraire encourager leur épandage massif sur les cultures : un gène modifié permet la tolérance à un herbicide, le glyphosate. Les européens sont les principaux clients pour le soja non transgénique facturé environ 10% plus cher. Il convient de préciser que plus de 206 millions de tonnes soit 80% de la production mondiale de soja, sont contrôlés par les USA, le Brésil et l'Argentine.

En outre, la production d'huile de soja est contrôlée à plus de 60% par les USA, la Chine et le Brésil, avec une production de 8,7 millions de tonnes. L'huile de soja, sert à fabriquer la margarine et certaines huiles de cuisson, lorsqu'elle est sous une forme très raffinée. On peut trouver sur le marché des fèves de soja fraîches, des fèves de soja surgelées et des fèves séchées, ainsi que le lait de soja ou le tonyu est une boisson, non laitière, riche en protéines, pauvre en lipides et en calcium et sans cholestérol.

Pour mesurer l'importance du marché mondial du soja, on retiendra qu'en 2007 les exportations ont atteint moins de 23 milliards de dollars.

8-LE MONDE EN BREF

Le Caire- Mr Adnane AL-QASAR , Président de l'Union des Chambres Arabes du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture a appelé le 29 avril 2009 à la coordination des politiques financières arabes, des systèmes de contrôle et de gestion des risques, pour faire face aux retombées de la crise financière mondiale. Intervenant lors de la 40ème session de la conférence des chambres arabes du commerce et de l'industrie sous le thème "le secteur privé et les défis de financement dans le cadre de la crise financière mondiale", M. Al-Qasar a plaidé pour l'ouverture de nouveaux horizons pour le financement de projets arabes communs et le renforcement du rôle du secteur privé dans les projets relatifs à la sécurité alimentaire et les projets industriels à grande valeur ajoutée.

APS

Allemagne-L'expressiste allemand DHL a inauguré début mai deux nouveaux centres de tri et de dédouanement en Asie.

Le premier, sur l'aéroport international de Taoyuan, à Taipei, est le seul site express de Taiwan ouvert 24 heures sur 24. Le second, installé sur l'aéroport d'Incheon, en Corée du Sud, a pour ambition de quintupler le volume de distribution par rapport aux capacités de l'installation précédente. Il servira de centre de distribution depuis la Corée du Sud vers la Mongolie, le Nord de la Chine et l'Extrême-Orient russe.

Le Moci

Russie : Le mémorandum établi par la Russie risque de limiter les exportations de certains fruits et légumes vers cette destination.

Les responsables russes ont signalé, dans un rapport de 34 pages, 134 infractions mesurées sur 2.100 tonnes de fruits et légumes. En conséquence, les autorités russes ont décidé des mesures suivantes : mise en place des certificats de sécurité à compter du 01 avril 2009, pour la Bulgarie (raisins, pêches, abricots), la France, la Lituanie, le Portugal (pêche) et la Slovaquie (raisins) puis la suppression de la liste des laboratoires accrédités au 10 avril 2009. Les exportations de pommes et poires des Pays-Bas vers la Russie devaient être interdites que ce soit pour les produits cultivés sur le territoire hollandais ou importés de pays tiers.

www.Infrofruit.fr

9-PELE – MELE

ALGER - La création de l'Union maghrébine des employeurs (UME) "traduit la volonté des opérateurs économiques des pays du Maghreb à construire un espace économique commun solide", a affirmé mardi à Alger M. Boualem M'arakach, membre fondateur de cette instance. S'exprimant au cours d'une conférence de presse tenue en prévision de l'organisation à Alger les 10 et 11 mai en cours du 1er Forum des hommes d'affaires maghrébins, M. M'arakach, qui est également le président de la Confédération algérienne du Patronat (CAP), a estimé que la création de cette entité, la première du genre, répond à un "besoin vital" qui est d'aboutir à une intégration des économies de la région. **APS**

ALGER - Près de 300 entreprises opérant dans le secteur minier, dont 250 algériennes et 46 venues de plusieurs pays européens, ont participé, le 05 mai 2009 à Alger, aux deuxièmes rencontres mines et carrières organisées par la Chambre française de commerce et d'industrie en Algérie (CFCIA). La tenue de ces rencontres s'inscrit "dans la continuité du succès" de la précédente édition de ce carrefour professionnel, organisée en mai 2008 à Oran, qui a connu une participation de 209 opérateurs, dont 180 algériens et 29 français, a indiqué à la presse le responsable de l'appui aux entreprises à la CFCIA, Alain BOUSSIERE. **APS**

ORAN - Les opérateurs italiens manifestent un intérêt "particulier" pour la région de l'Oranie dans le développement de la filière oléicole, selon Mr M. Matteo Cristofaro, Chef de la mission économique et financière de l'ambassade d'Italie en Algérie. M. Cristofaro a précisé le 05 mai 2009, dans une conférence de presse qu'il a animée en marge de la session de formation sur les techniques d'extraction de l'huile d'olive ouverte à Oran, que cette région de l'Ouest du pays dispose des "atouts favorisant le développement de ce créneau d'activités agricoles". Il a notamment, cité sa position géographique, l'étendue de son verger oléicole, plus particulièrement ceux des wilaya de Mascara et de Relizane, et l'existence dans ces deux collectivités locales d'un consortium regroupant les professionnels de la filière, les seuls selon lui à l'échelle du pays. **APS**

10-TROIS QUESTIONS A

M. Boualem M'RAKECH, Président de la CAP et M. El Hadi Djilani, président de l'UME

M. Boualem M'RAKECH, président de la Confédération algérienne du Patronat - CAP et membre fondateur de l'UME :

Pouvez-vous nous dire quelle est l'importance de cette rencontre ? Je vous dirai simplement que la tenue du 1er Forum des hommes d'affaires maghrébins dénote de la volonté des milieux d'affaires de la région à travailler ensemble pour l'émergence d'une action économique commune. L'intégration économique des pays de l'UMA est la voie incontournable et un instrument privilégié pour arrimer ce groupement économique à l'économie mondiale, ceci d'autant que la moyenne des échanges intermaghrébins est très faible et n'atteint pas les 3% des échanges de l'ensemble des pays maghrébins. Le volume reste très limité, comparé à celui de l'ensemble des échanges des pays de l'UMA avec l'Union européenne, qui représente pas moins de 70% de leur commerce extérieur.

Pensez-vous que la situation est aussi critique que cela ? Ce n'est malheureusement pas moi qui le dit, puisque selon une étude sur "la vision du secteur privé sur le processus d'intégration maghrébine", réalisée par un bureau de consulting, l'Algérie écoule sur le marché communautaire 62% de ses exportations et en achète 58%, tandis que le Maroc effectue 60% de ses échanges commerciaux avec l'Europe, alors que près de 78% des exportations de la Tunisie sont destinées à l'Union européenne qui assure, à son tour, 72% des importations du pays. L'étude soutient que le retard accusé dans le processus d'intégration économique coûte à chaque pays de la région 1 à 2% de son PIB par an, alors que le volume des investissements privés intermaghrébins reste très limité.

A votre avis, quelle serait la démarche à suivre ? Il faut en fait, d'abord favoriser la création de groupements privés transmaghrébins pour la réalisation des projets conjoints et des investissements destinés à des marchés et espaces économiques plus larges. Pour ce faire, nous comptons faire de ce Forum une rencontre

annuelle qui se tiendra, en alternance, dans chacun des pays de la région. C'est déjà une première étape que de s'entendre sur ces principes.

M. El Hadi Djilani, Président de l'Union maghrébine des employeurs –UME :
au-delà de l'aspect politique, quels sont les défis auxquels sont confrontés les pays du Maghreb aujourd'hui ?

A mon avis, il faut créer des postes d'emploi. Pour cela, il est important de construire un grand marché et de donner une réelle dynamique à l'édification d'une économie maghrébine forte.

Ce n'est que par un réel partenariat maghrébo-maghrébin que le marché maghrébin, qui aura bientôt une taille importante avec 100 millions d'habitants, dont 60% sont des jeunes, pourra s'en sortir.

Par ailleurs, le volume des échanges intermaghrébins ne dépasse pas les 3% par an. Il faut faire quelque chose.

Pensez-vous que cela soit réellement à la portée de votre regroupement ?

L'organisation de ce premier Forum démontre que les milieux d'affaires sont résolus à dépasser toutes les contingences. Néanmoins, la réussite de l'ingénierie de l'intégration économique ne peut se réaliser sans un dialogue entre secteur privé et décideurs.

Il faut dépasser les problèmes politiques et les questions d'ordre administratif. Il faut sortir de la désunion et de la méfiance. Nous devons aborder ensemble les questions économiques.

Qu'en est-il de vos futurs objectifs ?

En fait, l'objectif fixé par l'UME est un défi à la portée des opérateurs économiques de la région. La crise économique mondiale a montré qu'aucun pays n'est à l'abri et qu'il est vital de travailler d'une manière collective. La rencontre d'Alger est donc la première, suivie par d'autres pour mieux explorer les opportunités de coopération entre la communauté maghrébine des affaires.

11-AGENDA / INFOS PRATIQUES

Internationalisation des Entreprises algériennes



une journée exceptionnelle a été organisée le 23 mai 2009 au sein de la prestigieuse école ESCP-Europe à Paris.

Nouvelle liaison maritime avec la Catalogne

Grâce à la persévérance d'un opérateur algérien, une liaison maritime directe reliant la Catalogne à l'Oranie vient de se mettre en place. Cette nouvelle ligne devrait avoir une périodicité hebdomadaire ; toutefois, son maintien et son essor dépendent de la confiance des opérateurs des deux rives, qui peuvent désormais éviter les grands ports au profit de ceux émergents comme ceux de Mostaganem et de Castellone, deux villes du bassin méditerranéen. **EL Watan**

Le 7ème Forum Méditerranéen



LOGISTICS &
TRANSPORT
MEDAFORUM

se tiendra à Barcelone, le 2 et 3 juin 2009

La 3ème édition euro-maghrébine

sur la communication publicitaire se tiendra comme prévue les 6 et 7 juin 2009 à Alger à l'Hôtel El Aurassi sous le thème général « *La publicité au secours de l'économie* ».

Selon le Directeur Général de la société RH. International communication, organisateur de ce rendez-vous,

www.rhexpo-evenementiel.com

La Lettre Algex
الوكالة الوطنية للتجارة والاستثمار والاقتصاد الخارجية
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR

RN-N° 5 Cinq Maisons, Mohammadia, Alger. BP 191, Hassen Badi El-Harrach-Alger-
Tél: (213) 21.82.61.58 / 52.12.10 – Fax : (213)21.52.11.26
Email : info@algex.dz Site web : www.algex.dz
Directeur de la publication : Mohamed BENNINI

Rédactrice en chef : Akila BOUZIANI
Secrétariat de Rédaction : Chafia HALAIMIA/Saida TOUATI
Karim DJENAOU
Techniciens : Krimou ZITOUNI
Samir MOUFFOK
Fouzia HAOUATI
Participation à la rédaction: Akila BOUZIANI/Ali BOUCHEMA
Abdelaziz HABILILI/Saida TOUATI/Assia KACED/Farida
CERBAH/Farida SAKHRI/Fatma REBAH